

## [La Madeleine, 5@ pour la 6ème année consécutive](#)

La Madeleine affiche pour la sixième année consécutive 5 @, la plus haute marche du podium ! En 2019, la Ville a poursuivi son développement numérique.

Mardi 4 février, 232 collectivités de 16 régions françaises se sont vues remettre leur label Territoire, [Ville ou Village Internet 2020](#), à l'occasion d'une journée de rencontres dédiées aux acteurs publics du numérique citoyen.

Un nouveau **site web** adapté aux nouveaux besoins qui se veut fonctionnel en termes de démarches tout en étant adapté aux pratiques mobiles et en proposant une information actuelle et pratique. Un nouvel outil qui permet d'offrir davantage de services aux Madeleinois : inscriptions en ligne pour les spectacles, dépôt de demandes d'aides municipales en ligne ou encore le portail emploi pour la mise en relation entre candidat et recruteurs.

De **l'info digitale** avec la mise à disposition de mobiliers bi-faces papier et 8 panneaux digitaux qui sont en cours de déploiement dans la ville. Ce nouveau support de communication répond à un souci de disposer d'outils de communication animés et instantanés sur l'ensemble du territoire madeleinois.

**Carte interactive** des avantages chez les commerces : ce dispositif permet aux commerçants qui le souhaitent de proposer des avantages aux clients madeleinois présentant la carte. Afin de localiser les commerces participants et identifier les avantages proposés, deux moyens ont été mis en place : un annuaire et une rubrique sur la carte interactive.

Le numérique au service de la **démocratie locale** : la proximité est au cœur de la signature de La Madeleine : « Proche de tout, proche de tous ». Cette réalité géographique et humaine s'exprime à La Madeleine par le développement d'outils démocratiques au sein desquels chaque Madeleinois peut participer à la vie locale : les [Commissions Extra Municipales](#), le Conseil Communal Consultatif, les balades urbaines, les réseaux de correspondants propreté, les enquêtes,.. L'exemple récent qui a fait et qui fait ses preuves sur notre territoire est l'[appel à idées](#) relatif à l'aménagement du futur « Cœur de Ville ».

Publié le 04 février 2020